Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260907-2026_52-DE

Guémené-sur-Scorff

Commune de Guémené-sur-Scorff (56160)
Arrondissement de Pontivy

Membres en exercice : 15
Présents : 13
Représentés :2

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 août 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 7 septembre 2026 à 19 heures 30, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur Benoît RIVALAN, Maire.

Présents : Monsieur Benoît RIVALAN, Maire, Monsieur Stéphane MAUBIAN, Madame Liliane VAILLANT, Madame Laétitia BENET, Monsieur Ronan ORJUBIN, Madame Perrine SIMON, Monsieur Erwan NEDELLEC, Madame Sylvie PERDRIAU, Monsieur Kévin CAMPION, Monsieur Luc GERARD, Madame Valérie SOPHIE, Monsieur Arthur HANON, Madame Nastasia KEURMEUR

Absentes, excusées : Monsieur Sylvain MALANDAIN (pouvoir à Monsieur Maubian), Madame Caroline NEDELLEC (pouvoir à Monsieur Nédellec)

Secrétaire de séance : Monsieur Ronan ORJUBIN

---

52. Règlement intérieur du Conseil municipal

Monsieur le Maire présente le projet de règlement intérieur du Conseil municipal, attendu que ce dernier doit être adopté par l'assemblée délibérante dans les six mois qui suivent l'élection municipal.

Il est le résultat d'un travail collectif, mené en commission municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**
ADOPTE le règlement intérieur du Conseil municipal de Guémené s/ Scorff, qui est annexé à la présente.

MAIRIE de GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,
Monsieur Benoît RIVALAN